



Santé au Travail & Sécurité  
Management des organisations  
Expertises CSE



**Une équipe pluridisciplinaire au service des entreprises et des collectivités publiques et territoriales.**

*Anne Carasso et ses collaborateurs vous transmettent leurs vœux les meilleurs pour l'année 2022, une excellente année d'activité et de réalisation de vos projets, professionnels et personnels, dans un contexte de crise particulier que nous espérons voir arriver à terme.*

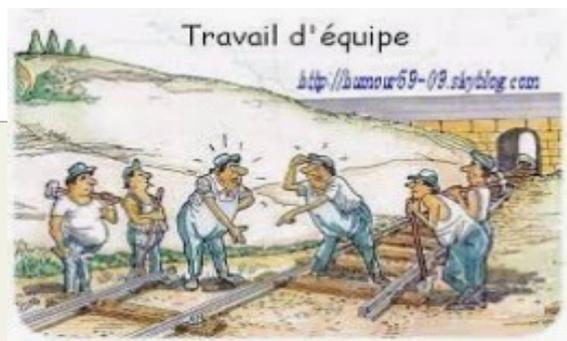
Deux ans après son apparition, la covid 19 et sa gestion politique conditionnent toujours nos vies, dans la ville comme au travail. Une inflation de prescriptions et de normes semblent régir nos existences et nos activités.

Dans certains secteurs d'activité, la norme semble avoir pris le pas sur le travail réel et pèse sur la qualité de l'activité.

En juillet 2021, l'extension du "pass sanitaire" et l'obligation vaccinale des soignants (loi du 5 août 2021) étaient adoptées en session parlementaire extraordinaire, donnant lieu à des mouvements de contestation des soignants en métropole et dans les Dom-Tom. Après 3 jours de débats agités, c'est aujourd'hui le projet de loi sur le pass vaccinal qui a été entériné en Assemblée nationale, le 5 janvier 2022.

Pendant ce temps, d'autres réformes étaient votées, dont l'importance nous échappait peut-être: climat, sécurité, PMA, chômage, réforme de la fonction publique, restructuration de nos institutions de Santé au travail et prévention, restructuration de nos services des impôts...





## Les nouvelles de CIDUS

Notre cabinet était directement concerné par les réformes du code du travail, notamment celles des instances de représentation des salariés au sein des entreprises et au sein des trois fonctions publiques.

Mais nous avons su mettre à profit les nouvelles injonctions et le contexte socio-économique difficile pour recentrer nos activités, qualifier nos compétences, et re-structurer notre organisation. Un projet d'élargissement de notre CA et de nouveaux partenariats sont en cours de décision.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'acquisition au cours de ces deux années de :

- ▶ la certification qualité d'Expert CSE définie par l'arrêté du 07/08/21, relatif aux nouvelles modalités d'exercice de l'expert habilité auprès du Comité Social et Economique (CSE).

Nous y avons reçu les félicitations de l'auditeur pour la qualité de nos rapports. Elle est le fruit du travail coopératif d'une équipe pluridisciplinaire qui intervient depuis plus de 10 ans ensemble.

- ▶ la certification qualité CNEFOP qui nous a permis de valider notre niveau d'expertise sur nos trois types d'activités : formateur niveau expert, formateur-consultant niveau expert et consultant niveau expert.
- ▶ le titre d'IPRP auprès de la DRETS, afin de poursuivre nos activités de conseil, de prévention et d'accompagnement à l'organisation des TPE et PME.

Notre référencement de 10 années au Réseau TMS de la Carsat et le titre d'IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnel), nous permettent de mobiliser les dispositifs TMS-Pro de la Carsat, certains dispositifs RPS (Carsat, Anact).

Nous poursuivons donc plus que jamais nos activités de conseil en ergonomie, de prévention, de formation et d'accompagnement à l'organisation et à la qualité de vie au travail auprès des TPE-PME, des collectivités territoriales et publiques, (voir nos champs d'intervention et méthodes dans "Références Cidus")

Et nos activités de conseil, de formation et d'expertises auprès des représentants du personnel de PME ou de Grands comptes, de collectivités publiques ou territoriales (cf "Références Cidus", p. 9 à 13).

### Plaquette et Références de CIDUS

<http://www.cidus.fr/IMG/pdf/-11.pdf>

<http://www.cidus.fr/IMG/pdf/-12.pdf>